

Miallet

*Au cœur de la nature,
et la nature au cœur ...*

<https://www.miallet.fr/>

Bulletin d'informations

Mars 2026

Brouillard en mars, gelée en mai ...

Elections municipales – nouvelles règles



Scrutin de liste paritaire

Le scrutin est désormais un scrutin de liste paritaire (alternance femme/ homme). **Vous pourrez seulement voter en faveur d'une liste.** Il n'est plus possible de voter pour des candidats qui se présentent individuellement.

Fin du panachage

Il n'est plus possible d'ajouter, de rayer des noms ou de modifier l'ordre de la liste sur le bulletin de vote. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Les bulletins de vote obéissent à de nouvelles règles de présentation et de nullité. Si vous ajoutez ou rayez un ou plusieurs noms ou que vous modifiez l'ordre de la liste, votre bulletin de vote ne sera pas valable.

Répartition des sièges (situation avec 2 listes)

- Dans ce cas de figure, une liste obtiendra la **majorité absolue** des suffrages exprimés au premier tour. Elle recevra la **moitié des sièges** à pourvoir.
- Les sièges restants seront répartis **proportionnellement** aux suffrages exprimés obtenus entre les 2 listes.
- Les élus sont désignés sur chaque liste dans l'ordre de présentation en fonction du nombre de sièges à attribuer.

A retenir des derniers conseils

Conseil du 22 janvier

Autorisations d'encaissement

Le Conseil autorise l'encaissement de

- 8 607,75 € remboursés par EDF (trop perçu au titre des consommations sur un point de livraison enfin relevées et non plus estimées).
- 400,00 € versés par l'entreprise Dufour, suite à l'enlèvement d'arbres tombés au bord du stade.

(à suivre p.2)

Nouvelles de l'Agence postale communale



Petit rappel des services essentiels de La Poste proposés à Miallet :

• Au quotidien :

- Retrait et dépôt d'objets, vente de timbres philatélie, de produits préaffranchis, enveloppes, colis avec assurance ;
- Services financiers de dépannage comme le dépôt ou le retrait d'espèces sur un compte courant ou sur un compte d'épargne, dans la limite d'un plafond (Clients la Banque Postale uniquement).

- **Et toute une gamme de services de La Poste Mobile.** En effet, vous pouvez profiter d'une carte SIM prépayée pour par exemple garder le contrôle de votre budget, rester joignable ponctuellement en France ou communiquer facilement à petit prix vers l'international. Découvrez aussi les forfaits sans engagement et forfaits + mobile.

- **Vous pouvez aussi souscrire un abonnement « fibre » en choisissant l'offre box et forfait (services par Bouygues Télécom) adaptée à vos besoins et à un coût modéré.**

- Sont aussi disponibles des pièces de Monnaie de Paris qui mettent à l'honneur des personnages emblématiques de l'univers de DC Comics comme Wonder Woman ou Batman.

- D'autres services sont proposés gratuitement : cours d'informatique personnalisés, îlot numérique, scanner et imprimante pour vos démarches administratives.

**L'Agence postale est ouverte
du mardi au samedi de 9h à 12h.**

Tél. 07 75 95 20 32.

(Utiliser SVP le même numéro pour les réservations des salles communales)

A retenir des derniers conseils (suite)

Conseil du 28 janvier

Autorisations de demandes de subventions « Dotation d'équipement des territoires ruraux »

1. Demandes relatives au programme d'Habitat intergénérationnel de l'îlot de centre-bourg (suite des décisions prises antérieurement) :

- ✓ Pour demander les subventions DETR, les logements doivent être conventionnés APL. Le conseil se prononce à l'unanimité pour cette démarche. L'opération est en toute priorité proposée au dispositif dit « PLS ». Avec ce dispositif, les logements pourront être attribués à des candidats locataires ayant des revenus très nettement au-dessus des plafonds de ressource HLM (plafond PLS : 30 424 €/an pour 1 personne), ce qui permettra aussi de percevoir des loyers potentiellement plus élevés. Par ailleurs, le dispositif PLS donne accès à des prêts de longue durée indexés sur le Livret A et pouvant financer aussi les espaces communs, 25 ans d'exonération de taxes foncières et à application d'un taux de TVA réduit à 10 % sur les objets financés.

- ✓ Le conseil approuve ensuite à l'unanimité deux demandes de DETR appuyées sur les estimatifs détaillés établis par la maîtrise d'œuvre dans les premiers documents d'APD (avant-projet définitif) :

- Demande DETR 2026/1 sur 1^e tranche fonctionnelle de travaux sur les immeubles A (ex-Perception) et C (ex-Sarlande). La demande est de 199 883,00 €, soit 30 % du montant estimé HT des travaux. D'autres demandes d'aides seront déposées auprès de la Région et d'Agirc/Arcco.

- Demande DETR 2026/2 sur une 2^e tranche fonctionnelle de travaux portant sur des aménagements et constructions pour compléter la Petite Grange et réhabiliter le petit bâtiment sans usage situé à proximité, ainsi que les aménagements extérieurs et cheminements de cœur d'îlot. La demande est de 158 759,00 €, soit 40 % du montant estimé HT des travaux. Une autre demande d'aide sera déposée auprès d'Agirc-Arcco.

- ✓ Il aussi est précisé qu'une autre demande auprès de de l'Etat (Fonds vert Recyclage foncier) sur la 3^e tranche fonctionnelle (démolitions-dépollutions et réhabilitation de l'immeuble B (ex-Boin) sera déposée dans les semaines qui viennent (demande possible jusqu'à hauteur de 450 000 € ou plus). Une demande complémentaire auprès de la Région est en cours.

- ✓ Enfin, une demande auprès du Fonds Chaleur géré par l'ADEME sur une tranche additionnelle (chaufferie-biomasse) est aussi en préparation. Une opération de réhabilitation et re-capacitation de la chaufferie (qui a plus de 20 ans) est en effet pertinente. Et ceci, à la fois, en raison des pannes qui se multiplient et du projet de raccordement de la totalité des logements et espaces communs au réseau de chaleur.

- 2. [Une autre demande avait été validée en séance au titre de l'éclairage public à la suite d'indications erronées du SDE24. Elle était en fait non recevable et donc rejetée.]

Autorisation complémentaire d'engagement de dépenses d'investissement avant adoption du budget primitif

Le Conseil valide le renouvellement du matériel informatique du secrétariat et de certains logiciels et dispositifs de sauvegarde devenus insuffisants ou susceptibles de ne plus être maintenus. Il valide donc des ouvertures de crédits supplémentaires à ceux déjà ouverts de + 1000,00 € au compte 2051 – Concessions pour des acquisitions de logiciels et de + 2500,00 € au compte 21838 - Autre matériel informatique.

Pont de Pomerède

La Commune n'est plus gestionnaire de la voie et donc de ce pont. C'est la Communauté de Communes qui l'est et c'est elle qui porte l'opération de réhabilitation. La Direction générale des services de la Communauté de Communes nous a communiqué le calendrier suivant :

- Dépôt du dossier subvention programme Ponts effectué le 22/01/26.
- Dépôt du dossier subvention DETR effectué ce jour le 09/02/26.
- Dépôt du dossier loi sur l'eau à la DDT prévu en semaine 9.
- Préparation du marché à procédure adaptée travaux pour diffusion fin mars semaine 13 ou 14 en cours avec l'ATD24.
- Retour des offres pour fin avril.
- Travaux sur fin août - septembre.

Le Conseil communautaire a adopté le plan de financement à hauteur de 208 389 € HT lors de sa séance du 29 janvier dernier. La Communauté de Communes assume quant à elle le reste à charge de 70 661 €.

Il est possible de considérer que c'est autant de moins pour le budget de la Commune, si on compare aux travaux du pont de la Couchie pour lesquels c'est la Commune qui avait supporté un reste à charge final assez élevé.

Don de sang – la Coquille

Lundi 16 mars - 15h30 -18h30

Espace culturel, Square Jean Jaurès

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

Renseignements : Yvette Boyer 06 14 67 15 29

Club de l'Amitié

Pot au feu du Mardi-Gras



Près de 90 participants à nouveau cette année, membres ou non membres, de Miallet ou venus de nos communes amies, avec une ambiance bon enfant. Bref, un succès qui ne se dément pas ...

Le bureau adresse ses sincères **remerciements** aux bénévoles : fournisseurs de légumes, éplucheurs, logisticiens de salle et vaisselle et à ceux qui n'oublient pas le digestif ... et à Rémy. C'est grâce à vous que ça marche si bien ! A l'année prochaine.

Calendrier

Jeudi 5 mars	Club
Jeudi 12 mars	Randonnée
Jeudi 19 mars	Club
Jeudi 26 mars	Pétanque
Jeudi 2 avril	Club
Jeudi 19 avril	Randonnée
Jeudi 16 avril	Club
Jeudi 23 avril	Pétanque
Jeudi 7 mai	Club
Mardi 12 mai	Randonnée
Jeudi 21 mai	Club
Samedi 23 mai	Excursion – Vallée des Peintres
Jeudi 28 mai	Randonnée



L'avant-projet de charte adopté

Les élus du Parc naturel régional Périgord-Limousin, réunis en comité syndical, ont voté mercredi 11 février l'avant-projet de charte du Parc qui vient proposer un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041.

Ce vote marque une étape clé dans le processus de révision de la charte, qui conditionne le renouvellement du label "Parc naturel régional".

Assoc. sportive et culturelle mialletaise

Café littéraire



Une vingtaine de personnes était présente. **Liliane Fauriac** nous a présenté un de ses ouvrages : "**Garance et la source oubliée**". Ce roman s'inspire d'un fait authentique : L'histoire de la Châtelaine, une marque d'eau de source produite à Bussière-Galant dès 1860. L'auteure en a fait le socle d'un récit épistolaire où deux personnages fictifs issus de générations que tout oppose échangent bien au-delà de cette chronique locale. A la fin de la séance, nous avons pris la direction du restaurant Casa'O pour poursuivre autour d'un bon repas.

Le point sur nos activités régulières

- **Gym douce, Qi Gong, Tai Ji Quan** animés par Bernard Taillardat : "effectifs réguliers " ;
- **Yoga** du lundi matin animé par Daniela Miller : 8 participants (en prévision, un autre atelier un soir de semaine) ;
- **Atelier Théâtre impro** animé par Marie Noëlle de l'Envolée Belle (1/mois) : 8 participants d'un groupe régulier des plus sympathiques et motivés ».
- **Atelier d'écriture** animé par Liliane Fauriac : 12 participants, effectifs réguliers.

Renseignements au 06 82 11 21 67

LE PRINTEMPS ARRIVE

Association Sportive et Culturelle Mialletaise vous propose :

DEUX RANDONNÉES PÉDESTRES DE 20KMS ET 10 KMS LE DIMANCHE 19 AVRIL 2026 (10 EUROS)

DEUX CONCERTS

VIOLON HARPE ET CHANT LE 26 AVRIL A 15 H À L'ÉGLISE DE MIALLET ENTRÉE 10 EUROS

LE CHOEUR D'HOMMES DU PÉRIGORD LE DIMANCHE 10 MAI À 16 H À L'ÉGLISE DE MIALLET ENTRÉE 10 EUROS

renseignements au 0682112167

Déchèterie la Coquille – Horaires

Mardi au samedi : 09h-12h / 14h-17h45

MIALLET

SAMEDI 28 MARS

Salle des fêtes Lamande-Bougeault
À partir de 20h

Soirée années 80

Animée par **Thierry Combeau**

Menu

Potage
Salade de gésiers
Blanquette de veau /
pommes vapeur
Salade / fromage
Dessert

Café et vin compris



Adultes
25€

Moins de
12 ans
10€

Inscription avant le 26 mars

- Rémy : 05 53 62 84 28
- Françoise : 07 81 47 79 16
- Nadine : 06 75 39 33 35

Organisé par le CAOF - INPS - Ne pas jeter sur la voie publique



LA MIALLETAISE 11ème EDITION

DIMANCHE 19 AVRIL 2026

RANDONNÉES :

→ 20KM
↶ 10KM



Départs de la mairie de Miallet

20 KMS : 08H00

10 KMS : 09H30

Participation 10€, incluant une
collation à l'arrivée

inscription obligatoire
06 82 11 21 67



VOYAGE

La Vallée des Peintres et les Gorges de la Creuse

Organisé par le **Club de l'Amitié de Miallet**



Samedi 23 Mai

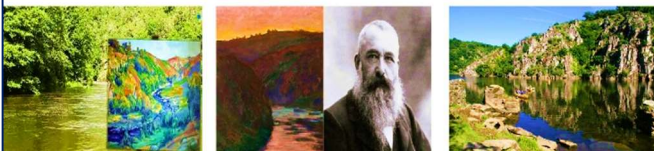
Départ Miallet 7 h 30- Retour vers 20 h

Tarif adhérents : 80 € Tarif non-adhérents : 100 €
[Petit-déjeuner creusois et déjeuner inclus]
(Paiement à l'inscription - avant le 9 mai)

Danielle 06 16 60 66 33 - Josette 05 53 62 87 10

PROGRAMME

**Promenade commentée en petit train : le Sentier
des Peintres, Saint-plantaire et le village du Montet**
**Promenade commentée en bateau électrique dans
les Gorges de la Creuse**



Connaître nos commerces et entreprises ...

Installé
depuis 2025

**CGTP – Guy Courbaron
à Gatinelie**

C.G.T.P

- Terrassement
- Assainissement
- Aménagement extérieur
- Petite Maçonnerie
- Conduite d'engins et camions PL & SPL

400 impasse de Gatinelie
24450 MIALLET
06.84.16.42.92
courbaronguy300@gmail.com

Siret : 939 313 862 00012

